



COMMUNE DE LIVILLIERS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023

Le douze octobre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué dans les formes légales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur DANCONNIER François, Maire

Date de convocation :

03/10/2023

Date d'affichage :

03/10/2023

Présents : Mesdames Cécile CARTON, Brigitte DUCHENE, FARGE Catherine, Claire JARRAUD, Dominique MORIN, & Messieurs Jean ABONDANCE, François DANCONNIER, Frédéric JARRAUD, Franck MORIN, Philippe WIDERKHER

Absente excusée : Mme Marion WALTER pouvoir M. DANCONNIER François

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

OUVERTURE DE LA SEANCE : 20h30

M. MORIN Franck a été élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 20 juin 2023 est approuvé et signé par M le Maire et le secrétaire de séance.

M. le Maire demande à l'assemblée des membres présents l'ajout de deux points à l'ordre du jour. Les membres du conseil acceptent l'ajout de deux points à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1./ APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE VEOLIA POUR L'ANNEE 2022 (ajout)

2./ APPROBATION DU RAPPORT DU SYNDICAT DES EAUX SIE ELH CONCERNANT LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2022 (ajout)

3 / ACQUISITION FONCIERE

4 / QUESTIONS DIVERSES

1./ APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE VEOLIA POUR L'ANNEE 2022

Délibération 2023/10/001

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du rapport annuel du délégataire VEOLIA pour 2022 adopté par le Conseil Syndical des Eaux Ennery-Livilliers-Hérouville en date du 6 juillet 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport annuel du délégataire VEOLIA pour 2022, tel qu'il a été voté par le conseil syndical le 6 juillet 2023.

2 / APPROBATION DU RAPPORT DU SYNDICAT DES EAUX SIE ELH OPOTABLE POUR L'ANNEE 2022

Délibération 2023/10/002

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du rapport annuel du Syndicat des eaux SIE ELH concernant le prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable pour l'année 2022 qui a été adopté par le Conseil Syndical des Eaux Ennery-Livilliers-Hérouville en date du 6 juillet 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport annuel du Syndicat des eaux SIE ELH concernant le prix et la Qualité du Service Public de l'eau potable pour l'année 2022, qui a été voté par le Conseil Syndical le 6 juillet 2023.

3/ ACQUISITION FONCIERE :

Monsieur le Maire interpelle les membres du Conseil Municipal sur le devenir de certaines parcelles sur la commune. Il s'agit des parcelles G92, G 93, G 94 et G 95, qui représente 2197 m2.

Afin d'évaluer le prix de ces parcelles, une convention va être signée avec la société POPOT Expertises à VEXIN-SUR-EPTE. Le prix de cette évaluation s'élèvera entre 700 et 1200 euro.

4 / QUESTIONS DIVERSES :

- **CAVS** : La commune de Livilliers a terminé 1^{ère} lors de la 42^e fête cantonale qui s'est déroulée à Arronville. La commune organisera la fête cantonale en 2024. Monsieur le Maire tient à remercier tous les participants livillois et mettra à l'honneur les enfants lors de la cérémonie du 11 novembre.
- **CCSI** : Le dernier conseil communautaire a eu lieu le 26 septembre 2023. De nombreuses mises à jour ont eu lieu (avec l'élection du nouveau maire de Livilliers, la commission enfance et la commission finances).
- **Terrain de sport** : des devis ont été reçus pour la clôture et pare-ballons. Cela représente un coût d'environ 10 000€. Nous allons nous rapprocher de la communauté de communes pour une éventuelle subvention.
- **Terrain de football** : un devis de 5892€ a été reçu pour l'égagage
- **Salle polyvalente** : Les travaux (isolation + peinture) sont finis. La prochaine étape sera d'aménager la cuisine avec un four et des rangements. Des devis sont en cours d'élaboration.

- **Règlement de la salle polyvalente** : Les modalités du nouveau règlement sont en cours d'élaboration.
- **Règlement du cimetière** : Le remaniement du règlement est en cours d'élaboration, il sera terminé fin janvier 2024.
- **Poubelle container verres** : Une réponse négative a été adressée au SMIRTOM pour l'installation d'un container de verres sur la commune.
- **Vidéo Protection** : Les travaux ont démarré le mardi 9 octobre. Affaire à suivre
- **Comptage des véhicules** : Un comptage des véhicules sera organisé en novembre par l'intermédiaire du Département. Les résultats nous seront transmis en janvier 2024.
- **Cadeau de fin d'année pour les anciens** : Après de vives discussions, il a été décidé d'offrir des colis comme en 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Secrétaire de séance
MORIN Franck

Le Maire
DANCONNIER François